

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

SERVICE DE GARDE DE L'ÉCOLE DESJARDINS (023)

ENCADREMENT LÉGAL

Tout d'abord, il est essentiel de mentionner que les services de garde en milieu scolaire sont régis par la Loi de l'Instruction publique (L.I.P.)

Ils sont offerts aux élèves du préscolaire et du primaire, en dehors des périodes où leur sont dispensés des services éducatifs. Comme ils font partie du milieu de vie éducatif des élèves, ils contribuent eux aussi, à leur développement global.

OBJECTIFS DU SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE

- Veiller au bien-être général des élèves et offrir un climat favorable à leur épanouissement.
- Assurer un soutien aux familles des élèves.
- Assurer la santé et la sécurité des élèves, dans le respect des règles de conduite et des mesures de sécurité approuvées par le conseil d'établissement de l'école.
- Participer à l'atteinte des objectifs du projet éducatif de l'école.

DESCRIPTIONS DU MILIEU

Le service de garde de l'école Desjardins, situé au 3700 rue de La Fabrique à Lévis, Québec, été fondé avec la mission de fournir un environnement sécuritaire et stimulant pour les enfants. Depuis sa création, le service de garde a évolué pour répondre aux besoins croissants des familles. En outre, notre service de garde reflète la richesse et la diversité de notre milieu multiculturel.

PORTRAIT DE L'ÉQUIPE

L'équipe du service de garde est composée de plusieurs employés, une technicienne qui s'occupent des tâches administratives et 13 éducatrices. Trois sont en présence des élèves avant les classes le matin, 13 le midi et quatre en fin de journée en plus d'une au poste d'accueil, le tout sous la supervision de la direction d'école. En tout, 314 élèves de la 4^e à la 6^e année sont inscrits au service de garde et le fréquentent soit de façon occasionnelle, sporadique ou régulièrement. Nous disposons également de deux éducatrices spécialisées qui travaillent durant la période du dîner.

NOTRE MISSION

La mission du service de garde et de l'école Desjardins est d'amener l'élève à s'épanouir en se dépassant au plan social et scolaire dans un milieu sain, dynamique et riche en expériences.

VISION

Une école où nous cultivons le sentiment d'appartenance et le plaisir d'apprendre grâce à la collaboration entre adultes et élèves.

NOS VALEURS

Nous souhaitons mettre en avant plan ces valeurs essentielles. Ces principes guident toutes nos actions et nous permettent de créer un cadre harmonieux et bienveillant pour les élèves.

Civilité

Nous sommes polis et avons une attitude respectueuse en suivant les règles établies

Ouverture

Nous accueillons l'autre tel qu'il est et nous sommes positifs à la nouveauté et au changement

Engagement

Nous nous impliquons et nous collaborons avec constance et passion dans nos actions et nos apprentissages

Par ces valeurs, l'élève sera en mesure de relever des défis et en être fier. Tous les membres du personnel de l'école travaillent en collaboration ces valeurs. Des Méritas sont remis aux élèves périodiquement en collaboration avec tous les membres de l'équipe de notre école.

Notre phrase représentative et rassembleuse : Desjardins, c'est toi, c'est moi c'est nous !

NOS ORIENTATIONS

Les grandes orientations de notre service de garde rejoignent bien entendu celles de l'école Desjardins. Ces dernières sont les suivantes :

Orientation

Assurer la qualité des pratiques pour favoriser un milieu sain et sécuritaire

Objectifs : augmenter la moyenne de l'engagement et de l'attachement au milieu

NOTRE APPROCHE ÉDUCATIVE

Dans notre service de garde, nous privilégions l'approche éducative démocratique. Cette approche permet aux enfants de participer activement à la prise de décisions, de faire des choix et de s'exprimer, tout en respectant des règles claires et constantes établies par les adultes. Cela favorise leur autonomie, leur confiance en eux et leur capacité à coopérer avec les autres. En accordant de l'importance aux opinions et aux besoins de l'enfant, le personnel éducateur crée un climat de bienveillance qui favorise le développement d'un attachement sécurisant.

Cette relation privilégiée permet à l'enfant de se sentir écouté et favorise le développement d'une estime de soi positive.

Les préalables :

Avoir des règles claires, connues et comprises de tous.

Appliquer les règles concrètes, constantes, cohérentes.

Établir des liens avec chacun des enfants

Donner des choix (permettre d'avoir un contrôle sur la situation et d'assumer les conséquences de leur choix avec plus de facilité.

Faire vivre des conséquences logiques (Je me sers des conséquences pour que l'enfant fasse des apprentissages.)

LA MÉTHODOLOGIE D'INTERVENTION

En observant les comportements, les intérêts et les difficultés des enfants avec lesquels ils travaillent, les éducatrices peuvent ajuster leurs interventions de manière à répondre le mieux possible aux besoins individuels des élèves. Cette pratique d'observation permet de construire une relation éducative de qualité. Une fois l'observation faite, les éducatrices peuvent aussi compter sur la collaboration des éducatrices spécialisées de l'école, du service de psychoéducation ou des gestionnaires pour analyser les besoins d'un élève pour mieux le comprendre et ainsi établir un plan d'action et intervenir adéquatement.

La démarche d'intervention

1. Arrêt d'agir

Interpeler l'élève pour faire cesser le comportement à l'aide de questionnement.

- Qu'est-ce que tu fais?
- Qu'est-ce que tu veux?
- Est-ce que je peux t'aider ?

2. Rappel de la règle

À Desjardins la règle est....

A Desjardins on s'attend à

3. Donner ses attentes

- Demander à l'élève ce qu'il a compris, valider sa compréhension.

4. Appliquer des conséquences

- De façon cohérente
- En lien avec le geste posé
- Les conséquences doivent être annoncées et connues de l'enfant.

5. Faire un retour sur la situation

- Lui permettre de réparer son erreur (un geste de réparation n'est pas une conséquence).
- Lui enseigner le comportement attendu.

- Le féliciter
- Refaire la démarche, au besoin.
- Assurer le suivi après quelques jours

NOTRE PROGRAMMATION

L'équipe du service de garde a le souci d'offrir une programmation d'activités qui se veut à la fois ludique et éducative qui permettra le développement global des enfants. Notre objectif est de répondre aux attentes des enfants tout en respectant les normes de qualité établies par le ministère. Nous nous donnons comme objectif, de façon hebdomadaire pour notre clientèle 9-12 ans, de faire connaître des techniques de cuisine. Certains apprentissages comme : les quantités, les mesures le temps de préparation et/ou de cuisson ainsi que la manipulation de certains outils de travail pour préparer les élèves à cuisiner

L'ORGANISATION DU TEMPS ET DES LIEUX

Plusieurs locaux sont utilisés par le service de garde.

Les locaux de classes et ceux des spécialités (anglais et gymnase)

HORAIRE TYPE AU SERVICE DE GARDE

Période du matin (6h55 à 8 h)

6h55 à 7h35	Accueil Prise de présence Jeux à l'intérieur dans les locaux respectifs. (Jeux libres, jeux de société, dessins.)
7h35 à 8h	Jeux extérieurs dans les zones respectives
À l'heure des classes, les éducatrices font le relais au personnel enseignant	

Période du midi

Période du midi Primaire : 11 h 30 à 13 h	Prise de présence Période en rotation 7 groupes au 1 ^{er} dîner Dîner (11h30 à 12h05) Jeux extérieurs dans les zones respectives. (12h05 à 13h) 6 groupes au 2 ^e dîner Jeux extérieurs dans les zones respectives. (11h30 à 12h05) Dîner (12h05 à 12h40) Tous les élèves sont à l'extérieur de 12h40 à 13h
--	--

Période du soir

Période de fin de journée primaire 15h30 à 17h45	Jeux intérieurs : gymnase, local d'anglais, local du service de garde, local Bing Bang en rotation durant la semaine. Jeux extérieurs dans les zones respectives.
---	--

LES OUTILS DE PLANIFICATION

Une planification des activités basée sur les fondements du programme d'activités sera réalisée hebdomadairement par l'équipe du service de garde. Cette planification collective ou individuelle selon les thèmes ou les périodes dans l'année. Les planifications se font sous forme de tableaux et seront affichées dans l'entrée du service de garde. Des comités seront formés au besoin pour la planification des journées pédagogiques, de la semaine de relâche, des fêtes ou d'activités spéciales.

LA PLANIFICATION DES ACTIVITÉS

- Développement physique et psychomoteur
- Développement langagier
- Développement cognitif
- Développement social
- Développement affectif

LES CATÉGORIES DES ACTIVITÉS

Au service de garde, l'enfant vivra plusieurs types d'activités. Certaines se vivront au quotidien comme les activités de routine et de transition. Il aura la possibilité de faire des choix durant les activités libres alors que d'autres auront été planifiées et organisées sur de courtes ou de longues durées. De plus, il y aura des activités spéciales comme celles vécues dans le cadre de la semaine des services de garde scolaire.

Devoirs et leçons : Une période est consacrée aux travaux scolaires après les classes. Cette période aura lieu le lundi de 15h45 à 16h15) dans un local calme où un membre de l'équipe du service de garde accompagnera les élèves.

LA DIVERSITÉ DES ACTIVITÉS PROPOSÉES

Catégories d'activités	Objectifs visés	Exemples d'activités
Sportives, psychomotrices, coopératives	- Améliorer la condition physique des élèves - S'initier aux sports d'équipe - Développer un esprit d'équipe	Chasse au trésor Jeux coopératifs, jeux de ballon, sports d'équipe, parachute, tague, jeux d'adresse.
Activités créatrices et artistiques	- Développer la créativité, l'expérimentation, la découverte - Apprendre à s'exprimer, à vaincre la timidité, explorer	Collage, dessin, fabrication de modelage, peinture, déguisement, jeux de rôles, improvisation, mime, danse Karaoké et lipsync. Marché de Noël
Animation scientifique	- Alimenter la curiosité et faire vivre des défis - Acquérir de nouvelles connaissances.	Magie, expériences scientifiques, horticulture, informatique, écologie, etc.
Activités culinaires	- Découvrir le plaisir de l'alimentation en développant de saines habitudes de vie et des notions d'hygiène. - Appliquer des notions de mesure et de quantité	Cuisine du monde, dégustations, hygiène, recette facile. Marché de Noël
Activités de relation, d'échange.	- Améliorer les compétences en communication, capacité à exprimer ses pensées et émotions, - Stimuler l'imagination, enrichir le vocabulaire. - Favoriser la relaxation, la concentration et la gestion du stress - Renforcer les compétences interpersonnelles, la coopération et la résolution de conflit.	Causerie, histoire, mandala, yoga, modelage d'habiletés socio-émotionnelles, prévention, etc.
Activités ouvertes ou libres	- Développer la capacité de s'organiser, d'inventer, de créer. - Se détendre, relaxer. - Apprendre à respecter la règle d'un jeu, à partager, à attendre son tour, etc.	Jeux de table, de société, jeux de rôles, de construction, lecture, bac de manipulation, dextérité (motricité fine) dessin, etc.

LES REGROUPEMENTS DES ÉLÈVES

Au service de garde, les enfants vivent ensemble de plusieurs façons enrichissantes. En grand groupe ou en décroissement (groupes composés d'élèves de différents âges et niveaux) le tout favorisant l'entraide et la diversité des interactions.

Les activités en sous-groupe permettent à un petit nombre d'enfants de participer à des ateliers spécifiques pour encourager la collaboration et l'atteinte de l'objectif poursuivi.

Les périodes en groupe multi âges, que ce soit le matin, le soir ou pendant les journées pédagogiques offrent des occasions uniques de partage et de mentorat entre les élèves.

Les activités en dyade, particulièrement lors des périodes extérieures et des repas, permettent aux enfants d'inviter d'autres élèves, renforçant ainsi les liens d'amitié.

Enfin, des activités vécues individuellement sont également proposées pour répondre aux besoins et intérêts personnels de chaque enfant, favorisant ainsi leur autonomie et leur épanouissement.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCES

1. Légis Québec. (s. d.). Légis Québec. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/i-13.3>.
2. Légis Québec. (s. d.-b). Légis Québec. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/I-13.3,%20r.%2011>
3. Programme d'activités | ministère de l'Éducation. (s. d.). <https://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/services-de-garde-en-milieu-scolaire/programme-dactivites#:~:text=Les%20activités%20des%20services%20de,la%20période%20de%20travaux%20scolaires>.

Approuvé au Conseil d'établissement le 23 avril 2025.